

## **PHOTOGRAPHIE POUR FUTURE DEMANDE DE TRAVAILLER AUX ÉTATS-UNIS**

Si vous voulez travailler aux États-Unis, il vous faut l'autorisation des Services de la citoyenneté et de l'immigration des États-Unis (USCIS). Vous pouvez demander au USCIS le permis de travail aux États-Unis en déposant le formulaire Form I-765, la Demande de permis de travail (Application for Employment Authorization). Si l'USCIS vous prend en photo aujourd'hui, il sera plus facile et plus rapide pour l'USCIS de traiter votre formulaire Form I-765 au moment où vous le déposez. Si vous avez l'intention de demander un permis de travail, vous avez le choix volontaire de permettre à l'USCIS de vous prendre en photo maintenant.

Se faire photographier aujourd'hui NE veut PAS dire que vous avez déposé une demande de permis de travail. Pour demander un permis de travail, vous devez toujours déposer le formulaire Form I-765. Vous trouverez le formulaire Form I-765 et les instructions sur la manière de le déposer sur le site Web de l'USCIS à l'adresse <https://www.uscis.gov/i-765>.

### **La politique de confidentialité du département de la Sécurité intérieure (DHS)**

**AUTORITÉS :** l'USCIS recueille ces renseignements conformément à la Loi sur l'immigration et la nationalité (Immigration and Nationality Act), 8 Code des États-Unis article 1324a et 8 Code des règlements fédéraux 274a.13.

**OBJECTIF :** L'objectif principal pour lequel ces renseignements sont demandés est de déterminer les droits de certains non-citoyens temporairement présents aux États-Unis et qui demandent un permis de travail. DHS utilise les renseignements que vous fournissez pour accorder ou refuser la prestation accordée aux immigrés que vous demandez.

**COMMUNICATION :** Les renseignements demandés sont fournis de manière volontaire. Cependant, ne pas fournir les renseignements demandés peut retarder la décision finale relative à votre demande.

**USAGES COURANTS :** Là où permis, aux termes des dispositions pertinentes relatives à la confidentialité, DHS peut partager les renseignements que vous fournissez avec les autres organismes gouvernementaux fédéraux, étatiques, locaux et étrangers, ainsi qu'avec les organisations autorisées. DHS suit les usages courants approuvés, tels que décrits dans le système d'avis d'enregistrement publié associé [DHS/USCIS/ICE/CBP-001 Alien File, Index, and National File Tracking System (Fichier étrangers, Répertoire et Système national de suivi des dossiers) ; DHS/USCIS-007 Benefit Information System (Système de renseignements sur les prestations) ; DHS/USCIS-010 Asylum Information and Pre-Screening (Informations sur l'asile et la présélection) ; DHS/USCIS-017 Refugee Case Processing and Security Screening Information System (Système d'information sur le traitement des demandeurs d'asile et les contrôles de sûreté) ; DHS/USCIS-018 Immigration Biometric and Background Check (Contrôle biométrique et vérification d'antécédents à l'immigration)] ainsi que les évaluations des facteurs relatifs à la vie privée publiées [DHS/USCIS/PIA-016(a) Computer Linked Application Information Management System and Associated Systems (Système informatique de gestion des renseignements des demandes et systèmes reliés) ; DHS/USCIS/PIA-027 Asylum Division (Division des asiles) ; DHS/USCIS/PIA-056 USCIS Electronic Immigration System (Système

électronique d'immigration) ; et DHS/USCIS/PIA-068 Refugee Case Processing and Security Vetting (Traitement de cas de réfugiés et contrôle de sécurité)] que vous trouverez à l'adresse [\*\*www.dhs.gov/privacy\*\*](http://www.dhs.gov/privacy). DHS peut aussi partager ces renseignements, le cas échéant, à des fins d'application de la loi ou dans l'intérêt de la sécurité nationale.